

# « ATLAS DES NOUVELLES FRACTURES SOCIALES EN FRANCE: LES CLASSES MOYENNES OUBLIÉES ET PRÉCARISÉES »

Christophe GUILLUY, géographe consultant, directeur du bureau d'études géographiques et urbaines MAPS.

Christophe NOYÉ, géographe, travailleur indépendant pour les collectivités locales.

Auteurs de *Atlas des nouvelles fractures sociales en France : les classes moyennes oubliées et précarisées*, paru aux éditions Autrement dans la collection Atlas/Monde en 2004.

***Texte communiqué à partir de la rencontre-débat du 10 mars 2005  
Organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne.***

## Les dynamiques sociales et les centres prescripteurs

Voilà près de vingt ans que la question sociale tend à se réduire à la seule problématique des quartiers dits sensibles et à son corollaire, l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Cette vision caricaturale est finalement assez confortable puisqu'elle souligne a contrario une société intégratrice pour l'immense majorité des Français avec, à la marge, des territoires et des populations exclus mais minoritaires. Cette approche qui décrit une société figée entre deux extrêmes ne dit cependant rien des nouvelles dynamiques sociales à l'œuvre sur l'ensemble des territoires, ni du processus de précarisation des classes moyennes.

Ainsi, le fait saillant de ces deux dernières décennies n'est pas tant la paupérisation de quelques cités que la concentration des couches supérieures dans l'ensemble des villes-centres des grandes métropoles, y compris dans les quartiers populaires. Dans ce contexte, seules les couches populaires immigrées maintiennent leur présence dans les quartiers de logements sociaux et/ou dans les derniers secteurs centraux anciens encore marqués par les logements insalubres ou inconfortables. Ces quartiers dits « sensibles » constituent alors, de fait, des enclaves populaires au centre de métropoles largement embourgeoisées.

Cette ghettoïisation par le haut et par les centres de la société française révèle aussi une relégation sans précédent des couches populaires et moyennes – rappelons que les ouvriers et les employés représentent toujours, comme en 1954, 60 % de la population active –, dans des habitats pavillonnaires bas de gamme des nouvelles périphéries périurbaines et rurales. Pour l'essentiel, il s'agit d'un choix contraint. Le renchérissement des prix du foncier dans les centres, la spécialisation du logement social dans l'accueil des plus précaires

et la dégradation des conditions de vie dans de nombreux quartiers populaires, notamment de la proche banlieue, laissent peu de choix à ces salariés dont les revenus sont d'autant plus modestes qu'ils sont les premières victimes du chômage de masse et de la précarisation. D'autre part, n'oublions pas que les industries se sont fortement délocalisées des centres vers les périphéries urbaines et rurales et que de nombreux centres commerciaux sont eux aussi excentrés, entraînant les couches populaires qui ont donc suivi le mouvement. Particulièrement visible à Paris, le phénomène touche en réalité toutes les métropoles régionales.

Ces centres prescripteurs, en concentrant les catégories les plus impliquées dans la sphère publique, influencent de fait le débat et les grandes politiques publiques.

## L'émergence d'une France périphérique

Les nouvelles dynamiques économiques et foncières contribuent aujourd'hui à l'émergence d'une France périphérique aux marges des grandes métropoles. Ces dynamiques sont à l'œuvre dans l'ensemble de l'aire parisienne où la question des ségrégations socio-spatiales ne peut se résumer à la traditionnelle opposition quartiers de logements sociaux-quartiers riches. Cette approche « dix neuviémiste » des inégalités spatiales ne dit rien des nouvelles dynamiques sociales et de l'étalement urbain, notamment de l'aire parisienne qui déborde aujourd'hui sur cinq régions. Cet étalement a de nombreuses conséquences, notamment le fait qu'aujourd'hui les banlieues – et singulièrement les zones urbaines sensibles d'Île-de-France – ne sont plus situées à la périphérie de la ville, mais occupent désormais une position centrale. Ce bouleversement nous autorise donc à penser le centre de l'agglomération au-delà des frontières de Paris. Désormais, le nouveau centre de l'aire parisienne, c'est Paris et ses banlieues.

Parallèlement, de nouvelles périphéries voient le jour dans les franges périurbaines et rurales de l'aire parisienne. C'est dans ces territoires que se concentrent aujourd'hui les couches populaires dont le processus d'éviction est si puissant en Île-de-France. C'est dans ces territoires que ces dernières n'y sont plus majoritaires depuis le recensement de 1999, contrairement à ce qui prévaut dans les autres régions.

Ce processus souligne aussi la très forte concentration des couches supérieures dans la région et notamment dans les territoires les plus centraux, y compris dans les anciens quartiers populaires de Paris et de la proche banlieue. L'importance de cette gentrification explique pour partie l'accentuation des inégalités spatiales. Occupants désormais une position centrale, les quartiers de logements sociaux sont aujourd'hui enclavés dans un environnement de plus en plus embourgeoisé. Les inégalités sociales et culturelles tendent ainsi à se renforcer mécaniquement au cœur de l'agglomération.

Ces territoires périurbains et ruraux concentrent désormais au moins 40 % de la population. Ce sont aussi les espaces connaissant les plus vives dynamiques démographiques : entre 1990 et 1999, ils ont connu en moyenne un taux de

croissance de 3,5 % par an contre 0,4 % dans les centres urbains. Ce phénomène de périurbanisation constitue une nouvelle étape du développement urbain. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement industriel s'est traduit par une explosion urbaine et l'émergence aux côtés des industries de quartiers ouvriers. Le mouvement s'est ensuite poursuivi par le développement des banlieues, notamment populaires.

La question de la place des couches populaires de la ville est aujourd'hui posée. La relégation dans les très grandes périphéries urbaines et rurales d'une part croissante de la population, fragilisée par l'insécurité sociale, est une question politique majeure. Et cela d'autant plus que ces territoires périphériques se caractérisent par la très faible participation des habitants à la sphère publique, faible participation qui fait aussi écho à l'absence des pouvoirs publics dans ces territoires. Autrefois relégués spatialement, les quartiers populaires étaient néanmoins intégrés économiquement et politiquement à la ville. Rien de tel aujourd'hui où la relégation spatiale se double d'une relégation culturelle et politique, où le désengagement de la sphère publique, l'absentéisme et le vote protestataire caractérisent ces territoires. Devenues aphones, les régions ouvrières, périurbaines et rurales sont aussi celles du développement d'une véritable contre-culture sans visibilité. Le réinvestissement sur la sphère privée et la forte opposition au processus de mondialisation constituent les ferments d'une nouvelle culture populaire.

L'intégration des couches populaires dans la ville passe alors, d'une part par le maintien du caractère populaire des quartiers les plus centraux, mais aussi par un réinvestissement des pouvoirs publics dans les territoires périphériques souvent précarisés.

Anarchique dans un premier temps, le développement des banlieues a ensuite été en grande partie assumé par la sphère publique avec la construction des quartiers d'habitat social. Ces espaces souffrent sans doute d'un défaut de plan d'ensemble, mais présentent l'avantage évident d'être en continuité des espaces centraux. Cette situation facilite à la fois leur desserte et les opérations urbaines visant à retisser des liens avec les espaces urbains plus anciens ; la densité et même la concentration – y compris des problèmes sociaux – permettant une intervention massive des pouvoirs publics dont témoigne la politique de la Ville. À partir des années 1970, le développement urbain a enclenché un nouveau cycle marqué à l'inverse par la dispersion. Si à l'origine, ce mouvement permis par le développement de l'automobile est marqué par des valeurs positives avec la recherche d'un meilleur cadre de vie, l'accès à la propriété, il s'est rapidement doublé d'un phénomène ségrégatif lié à l'exclusion des classes populaires des centres-villes. Ces nouveaux espaces urbains sont en contradiction avec les caractéristiques de la ville : discontinus, dilués, peu denses, etc.

À ce titre, il est remarquable de constater que la géographie des plans sociaux est très précisément celle de cette France périphérique des espaces périurbains et ruraux. Dans ce contexte, l'accès à la propriété n'est plus toujours synonyme de promotion sociale ; les lotissements périphériques, éloignés des ser-

vices, sur de modestes parcelles et à prix bas s'étant développés. Ils constituent aujourd'hui de nouveaux territoires de précarité.

Ce déclassement et parfois cette précarisation des salariés modestes illustrent la fin de la moyennisation de la société française et l'éclatement d'une mythique classe moyenne.

## L'école sous influence des nouvelles fractures sociales

Lorsqu'on resitue la « crise de l'école publique » dans le contexte des nouvelles dynamiques sociales et de la recomposition territoriale, il apparaît que les difficultés de l'institution scolaire sont directement liées au creusement des nouvelles fractures sociales et territoriales. Ce constat permet de relativiser la responsabilité de l'école dans la reproduction des inégalités ou la spécialisation sociale de certains établissements.

Le discours simpliste qui tend à rendre responsable l'école de la panne de l'ascenseur social fait écho à la vision manichéenne de la crise urbaine en rendant les grands ensembles de logements sociaux responsables des difficultés d'intégration des jeunes issus de l'immigration. Dans les deux cas, il s'agit d'occulter la question sociale en imposant un discours réducteur opposant des exclus ou supposés tels à l'ensemble de la société. La surmédiatisation de quartiers ou de collèges sensibles contribuent à présenter définitivement ces territoires comme des contre-modèles. Cette approche nie l'existence de nouvelles dynamiques sociales et territoriales.

L'école n'est pas responsable de tous les maux de la société. Cette affirmation ne doit évidemment pas exonérer l'institution scolaire de toute responsabilité et critique mais, au contraire, nous permettre de recontextualiser la question scolaire.

Les problématiques scolaires ne se posent pas avec la même acuité selon que l'on se situe dans les centres des grandes métropoles ou dans les nouvelles périphéries périurbaines et rurales. En effet, dans les centres des grandes métropoles, que nous définissons comme le « centre dense » qui inclut la ville-centre et sa première couronne, la principale difficulté que l'école doit gérer est celle de l'accentuation des inégalités socioculturelles entre les publics. Nous l'avons vu, ces pôles urbains se caractérisent par un double mouvement d'embourgeoisement et de départ des couches populaires et parfois moyennes ; à l'exception notable des immigrés dont la dynamique migratoire reste forte dans les centres, notamment dans les quartiers de logements sociaux ou d'habitat dégradé.

La sociologie de toutes les villes-centres des métropoles tend à se résumer de plus en plus à un binôme sociologique très inégalitaire entre d'un côté des couches supérieures et de l'autre des couches populaires immigrées précarisées. La disparition des centres des couches populaires non immigrées et des petites couches moyennes crée un « vide sociologique » et culturel entre ces deux extrêmes, lequel participe au développement de villes clivées.

Mécaniquement, la sociologie des écoles et des collèges de ces territoires

centraux tend à refléter une sociologie très inégalitaire. Trois cas de figure se présentent alors :

- concentration dans les secteurs les plus embourgeoisés des écoles et collèges favorisés, pour l'essentiel situés dans les quartiers les plus centraux des grandes métropoles ;
- inversement, précarisation d'établissements situés sur des territoires d'accueil des couches populaires immigrées. C'est évidemment le cas des établissements situés dans les quartiers dits « sensibles » ;
- processus de gentrification concernant les quartiers populaires. Ces quartiers représentent aujourd'hui les « territoires de contact » des extrêmes de la sociologie des villes-centres.

Le constat est assez ambivalent dans la mesure où il convient d'insister sur le fait que les mutations sociologiques de ces territoires contredisent l'idée selon laquelle toutes les strates de la société française seraient touchées par un entre-soi exacerbé. Or, au contraire, le processus de gentrification montre que l'entre-soi n'est pas toujours le moteur des stratégies résidentielles des ménages. En effet dans ces quartiers, la présence d'une forte population immigrée n'est pas un frein à l'installation de catégories supérieures. Stricto sensu, ces quartiers sont de fait « mixtes » socialement et culturellement, alors que c'est effectivement dans ces lieux que l'on assiste aussi à un développement des pratiques d'évitement et de contournement de la carte scolaire. Ainsi, si l'école élémentaire – les établissements classés en zone d'éducation prioritaire compris – bénéficie souvent fortement du processus de gentrification ; en revanche, la situation semble s'inverser dans de nombreux collèges situés dans des quartiers en voie de gentrification. La sociologie de ces collèges tend ainsi à se déconnecter de plus en plus de la dynamique sociale pourtant positive du quartier.

S'agit-il d'une étape du processus de gentrification ou au contraire d'une situation durable ? Dans tous les cas, cette situation interroge la notion et l'objectif de mixité sociale : si la question de l'évitement est connue, on mesure bien mal l'impact de cette gentrification sur les autochtones. En effet, l'arrivée de couches supérieures dans des quartiers populaires est perçue comme une violence sociale et économique pour ceux qui y vivent ; laquelle se caractérise par un renchérissement du foncier, une réappropriation des espaces commerciaux, etc.

Pour l'école, le constat tient d'abord à l'accentuation des inégalités socioculturelles entre établissements, créant une domination culturelle véhiculée par le modèle scolaire. À Paris, par exemple, la filière générale est privilégiée par les familles et par le système éducatif au détriment des filières technologiques ou professionnelles ; lesquelles s'imposent aux couches populaires des quartiers gentrifiés. Très médiatisée, la question des inégalités socioculturelles entre établissements scolaires reste pourtant circonscrite aux pôles urbains. Cette situation est évidemment tout autre dans les territoires périphériques périurbains et ruraux car l'école y est moins « sous tension » et l'environne-

ment sociologique moins « conflictuel ». La sociologie de ces espaces décrit une « France populaire » où les enfants d'ouvriers et d'employés sont très majoritaires. Souvent industriels, ces lieux sont, depuis près de vingt ans, touchés par le chômage et la précarisation du salariat privé. Dans ces territoires, l'école doit donc répondre à une panne de l'ascenseur social, mais aussi à cette peur du déclassement qui caractérise cette « France périphérique ». Les difficultés de l'institution scolaire ne sont alors que le reflet de la panne de l'intégration sociale des couches populaires.

## Pour conclure

La nouvelle géographie sociale révèle la difficulté d'intégration sociale des couches populaires dans une société post-industrielle et mondialisée où l'ascenseur social ne fonctionne plus. La ville, autrefois lieu de toutes les promotions sociales est aujourd'hui traversée par des dynamiques ségrégatives, à la fois résultat et amplificateur des rigidités sociales. Dans ce contexte, l'institution scolaire doit non seulement faire face à la panne de l'ascenseur social et à la fin de la moyennisation de la société française mais aussi à l'émergence de nouvelles fractures territoriales opposant des territoires périphériques précarisés à des villes-centres embourgeoisées, mais clivées.

Christophe GUILLUY,  
géographe consultant,  
directeur du bureau d'études géographiques et urbaines MAPS.  
et  
Christophe NOYÉ,  
géographe, travailleur indépendant pour les collectivités locales.